

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE
Un an \$3 00
Six mois 1 50
Quatre mois 1 00
L'abonnement est payable d'avance.

LA JUSTICE

"DIEU ET MON DROIT."

TARIF DES ANNONCES

Premlere insertion... 80
Autres insertions... 00
Avis de naissance, mariage ou décès... 01

BEAU & CIE, administrateurs.

BUREAUX: 111, Cote Lamontagne, Basse-Ville, Quebec.

Ernest Chouinard, Redacteur

Le "ratricide"

PREMIERE PARTIE

—Il en sera selon vos desirs, vous serez l'ange de ce pays, comme vous l'avez été du pays où vous êtes né.

A cet instant le sire de Montauban se trouva près du prince, qui continuait sa pensée, lui dit: "Beau sire, vous avez vu la fille des comtes de Dinan entourée de vassaux de son père: n'était-elle pas adorée par eux tous, ne l'appelaient-ils pas leur "autre providence"?"

Le maréchal allait répondre, François s'empressa de dire: "Je ne veux de louanges que de vous, mon bien-aimé seigneur." Et elle s'éloigna en s'appuyant sur le bras de son époux.

Après ces mots: "Je ne veux de louanges que de vous, mon bien-aimé seigneur, François en quittant la salle du banquet des pauvres, avait jeté un regard sur Arthur de Montauban; et ce regard avait achevé de lui faire comprendre que c'était ses louanges à lui que l'on dédaignait.

Sa fierté, son amour-propre, s'irritaient de son mépris, et dans son cœur il méditait la vengeance. Olivier de Mée, son confident et son ami, le vit plongé dans de sombres réflexions, fronçant le sourcil et se mordant les lèvres.

"Et bien! que fais-tu donc là avec cette figure de conspirateur? dit en plaisantant le jeune gentilhomme de l'hôtel; est-ce là un air de fête? est-ce que ce banquet de manants ne l'aurait pas plu, noble maréchal?"

—Silence répondit Montauban, point de plaisanteries, et suis-moi. Tous les deux sortirent. Le maréchal prit le bras de son ami et l'entraîna rapidement dans une longue et étroite allée de charmillie; et là, loin de toute la foule, il lui dit:

Olivier, tu sais que cette superbe François ne m'a pas toujours traité avec autant de dédain. Son père m'avait promis sa main, et elle-même, par l'ordre du sire de Dinan, m'en avait donné le gage. Ce gage je l'ai encore. Tiens, regarde."

Et le maréchal tira de son sein un cœur d'or, sur lequel on lisait cette devise: "A un seul. " Eh bien oui, ajouta Arthur de Montauban, en proférant un affreux jurément, elle sera à un seul, car l'autre disparaîtra. Olivier, épie tout, ne laisse rien échapper. Moi je ne puis en endurer plus longtemps les fiers mépris de celle que j'ai regardé longtemps comme ma future épouse. Quand son père me l'avait promise, alors elle n'était pas si superbe et si dédaigneuse. Pour me venger d'elle, pour parvenir à mon but, je renverserai tout ce qui se trouve entre moi et elle.

"Gilles paiera cher les courts instants de bonheur dont il aura joui. Je ne l'ai suivi ici que pour le perdre. Malheur à lui!"

—Ce n'est pas moi, dit Olivier de Mée, qui te conseillerais de ne pas te venger; mais ce sera moi qui te rappellerai que la main de l'ami doit cacher le poignard, que les paroles flatteuses, que les protestations de dévouement doivent couvrir les sentiments haineux de nos cœurs. Un éclat perdit tout.

—Me crois-tu donc un enfant, repartit le maréchal, pour me donner de tels conseils? Breton, je parlerai de ma franchise bretonne, et je saurai me venger. On ne vit pas longtemps à la cour sans apprendre à voler ce qui se passe au fond de l'âme, et depuis mon adolescence j'ai grandi à cet école de duplicité et d'éclat perdit tout.

—Me crois-tu donc un enfant, repartit le maréchal, pour me donner de tels conseils? Breton, je parlerai de ma franchise bretonne, et je saurai me venger. On ne vit pas longtemps à la cour sans apprendre à voler ce qui se passe au fond de l'âme, et depuis mon adolescence j'ai grandi à cet école de duplicité et d'éclat perdit tout.

—Me crois-tu donc un enfant, repartit le maréchal, pour me donner de tels conseils? Breton, je parlerai de ma franchise bretonne, et je saurai me venger. On ne vit pas longtemps à la cour sans apprendre à voler ce qui se passe au fond de l'âme, et depuis mon adolescence j'ai grandi à cet école de duplicité et d'éclat perdit tout.

—Me crois-tu donc un enfant, repartit le maréchal, pour me donner de tels conseils? Breton, je parlerai de ma franchise bretonne, et je saurai me venger. On ne vit pas longtemps à la cour sans apprendre à voler ce qui se passe au fond de l'âme, et depuis mon adolescence j'ai grandi à cet école de duplicité et d'éclat perdit tout.

—Me crois-tu donc un enfant, repartit le maréchal, pour me donner de tels conseils? Breton, je parlerai de ma franchise bretonne, et je saurai me venger. On ne vit pas longtemps à la cour sans apprendre à voler ce qui se passe au fond de l'âme, et depuis mon adolescence j'ai grandi à cet école de duplicité et d'éclat perdit tout.

—Me crois-tu donc un enfant, repartit le maréchal, pour me donner de tels conseils? Breton, je parlerai de ma franchise bretonne, et je saurai me venger. On ne vit pas longtemps à la cour sans apprendre à voler ce qui se passe au fond de l'âme, et depuis mon adolescence j'ai grandi à cet école de duplicité et d'éclat perdit tout.

Dans la grande salle d'honneur, dont nous avons parlé dans un des précédents chapitres, le prince Gilles et sa noble épouse étaient déjà assis sur leurs sièges élevés, quand le maréchal de Bretagne entra, suivi de son ami; la foule se fendit à droite et à gauche pour les laisser passer. Le silence régnait dans l'assemblée, et l'on entendait leurs bottines à éperons d'or résonner sur le pavé de la galerie qu'ils étaient obligés de traverser dans toute sa longueur pour arriver à leurs places.

En passant devant le prince et la princesse, tous les deux s'inclinèrent, et Montauban, malgré sa haute dignité, se courba plus bas que le sire de Mée, qui mettait dans toutes ses actions comme dans toutes ses paroles quelques chose de vif et de léger.

Gilles tendit la main au maréchal, et lui fit avec un sourire plein de bonté: "Où vas-tu donc? ta place est ici, auprès de moi;" et il lui montra un siège en forme de X, sur un des degrés du trône.

Le maréchal après s'être incliné de nouveau, s'y assit; de là, il jeta un regard sur Mée, qui y répondit par un demi-sourire.

Deux hérauts d'armes vêtus de dalmatiques de drap d'argent, parsemées d'hermines noires, et tenant à la main des baguettes blanches, s'avancèrent jusqu'à la balustrade qui séparait le prince et sa cour du reste de l'assemblée, et crièrent par trois fois:

"Honneur! honneur! hommage et redevances au très-haut, très-puissant et très-redouté Gilles, prince de Bretagne, frère du cour régnant, seigneur du Prince, de Machecoul, d'Ingrande et de Chantocé.

"Que tout noble, homme lige et vassal qui lui doit hommage, vienne lui jurer sa foi."

Alors du côté droit de la salle, place réservée au plus nobles vassaux, on vit se lever un vieillard; ses cheveux blancs étaient découverts, mais il tenait à la main une toque de comte.

Un des hérauts d'armes nomma Ponthus de Brie, deux jeunes garçons, l'un de quinze, l'autre de douze ans, s'écroulaient sa marche chantolante: c'étaient ses deux petits-fils. Ils étaient vêtus de satin rose; leurs jolies têtes blondes s'élevaient jusqu'à la poitrine de leur aïeul, et l'or de leur chevelure se mêlait à la barbe blanche du vieillard: on eût dit deux chérubins conduisant un juste.

Derrière ce groupe, des valets à riches livrées, menaient en lesse deux lévriers noirs et sans tache, avec des colliers d'argent. Sur ces colliers étaient gravés ces mots:

Je sers qui j'aime.

Depuis des siècles les seigneurs de Serrant envoyaient cette redevance au suzerain de Chantocé. Sous Gilles de Retz ils avaient cessé de la payer. Il y avait eu procès à cet égard, et le vieux Ponthus répétait à ceux qui lui disaient qu'il perdrait son procès: "Je suis comme mes lévriers, je ne sers que ce que j'aime."

Quand il arriva en face du prince, auprès du cousin de velours où l'on devait s'agenouiller, Gilles de Bretagne fit un signe, et un page avançant un siège au vieillard.

Ponthus, sensible à cette remarque d'estime et de respect, éleva la voix et dit: "prince nous aurions pu nous dispenser, à cause de notre grand âge, de venir vous offrir nous-même la redevance dont nous nous acquittons aujourd'hui; mais avant de mourir nous avons voulu voir un jeune guerrier qui a refusé l'épée de comte d'Angleterre pour rester Breton. Votre illustre père, Jean V, de bienheureuse mémoire, a couché sous notre toit quand il est allé à Angers pour engager le dauphin de France à se réconcilier avec le duc de Bourgogne. Ah! plutôt à Dieu que sa voix eût été alors entendue! Mais où m'entraînent mes souvenirs? Mes enfants, présentez à notre très-redouté seigneur et à sa noble compagnie, les deux lévriers que nous leur offrons comme redevance et signe de notre foi."

Alors les deux jeunes gens prirent les chiens des mains des valets et les conduisirent, en montant les degrés du trône, au prince et à la princesse. Gilles embrassa les petits-fils de Ponthus. François ne fit que les regarder avec un doux sourire, et de ses blanches et jolies mains elle caressa les deux beaux lévriers, qui se couchèrent à ses pieds.

Après Ponthus de Brie, Bonaventure Craon, abbé des Genovéfains de Saint-Georges, s'avança vers le prince.

Il était vêtu d'une robe d'étamine blanche, recouverte d'une aube de fin lin; ses cheveux étaient rasés, seulement le fer sacré avait épargné assez sa chevelure pour laisser autour de sa tête un cercle noir et mince, que les moines appellent la "couronne."



CHEMIN DE FER Quebec et Lac St.-Jean

Le et après LUNDI, 6 JUIN 1887, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et y arriveront comme suit, excepté les dimanches:

ALLANT AU NORD
6.35 a. m. Train Mixte tous les jours pour St. Raymond, arrivant à 10.10 a. m. et continuant jusqu'à la Rivière-à-Pierre, le Mercredi et Vendredi arrivant à 11.50 a. m.

5.30 p. m. La maille quotidienne arrivant à St. Raymond à 7.15 et à la Rivière-à-Pierre à 8.15 p. m.

ALLANT AU SUD
6.00 a. m. La maille laisse la Rivière-à-Pierre tous les jours (St-Raymond 7.00 a. m. pour Québec, arrivant à 8.45 a. m.)

2.15 p. m. Train Mixte de St. Raymond tous les jours (à St-Gabriel le Mercredi et Vendredi à 12.30 p. m.) arrivant à Québec à 6.10 p. m.

Le train de la maille fait rattachement à St. Ambroise avec les omnibus allant au village Indien, à Lorette, et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier, à St-Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière aux Pins, à la Rivière-à-Pierre, avec le chemin de colonisation pour Notre-Dame-des-anges, et avec les trains de construction tous les jours des circonstances le permettant pour le Lac Beauport, revenant le soir suivant. Le fret pour les différents points des districts du Lac St-Jean et Saguenay sera enregistré à la Gare du Palais, jusqu'à 5 h. p. m. les Mardis et Jendis.

Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taux pour le fret s'adresser à Alexandre Hardy, agent général pour les passagers et le fret, Québec. Billets pour le chemin de fer à vendre par R. M. Stocking, en face de l'hôtel St. Louis et par tous les sous-agents. Billets de retour de première classe, aux taux d'un simple billet, émis les samedis, valables jusqu'au mardi suivant.

J. G. SCOTT, Sect. et Gérant

1337

Buanderie Canadienne

(Ancienne manufacture de chemises de MM. Gingras & Frère) 58, Rue St-Eustache, 58

La lavage se fera à la semaine. Satisfaction garantie. Belanger & Grenier

"LA JUSTICE" Journal Independant

PUBLIÉ TOUS LES JOURS A DEUX ÉDITIONS PAR JOUR.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

EDITION QUOTIDIENNE \$3.00 par année. EDITION HEBDOMADAIRE 50 CENTIMS par année. Aussi impressions de toutes sortes telles que:

TETES DE COMPTES, FACTUMS, BLANCS DE COUR, DE BILLET, ETC

LA JUSTICE est rédigée par un comité de collaborateurs. IMPRIMERIE PAR La compagnie d'imprimerie Provinciale

HUILE NOIRE

Pour peindre les couvertures, cette huile ne demande aucune préparation; elle empêche la mousse de se former sur les bardeaux et préserve le bois.

HUILE OLEINE

Pour huiler les machines de tous genres, telles que moulins à battre et les machines pour l'agriculture et autres.

Huile de Charbon du Canada

Lampes pour maisons et les églises dans les derniers goûts et nouveautés. Le plus grand assortiment. A vendre à des prix modérés par F. O. VALLERAND, 204 rue St-Jean, Québec

Tannage à la Façon TANNERIE DUGAL QUEBEC

Ceux qui ont des peaux à faire tanner sont priés de les faire parvenir à l'établissement du sousigné. TANNAGE ET CORROYAGE de première qualité Prix modérés. JOSEPH DUGAL, TANNEUR, 250 et 252, rue St-Vallier, St-Roch.

DEMENAGEMENT M. J. T. DROLET ORFÈVRE

Le public pourra voir lui-même toute l'élégance que M. P. LAPIERRE a déployé dans son nouvel établissement afin de satisfaire ses nombreux amis et le public en général. Les vins les plus choisis, les liqueurs de toutes sortes, cigares etc., s'y trouvent réunis. Qu'on s'en convaleurc.

Hotel Orleans No 20 rue St.-Pierre BASSE-VILLE

Recommandé ouvert et tenue par M. P. LAPIERRE

Le public pourra voir lui-même toute l'élégance que M. P. LAPIERRE a déployé dans son nouvel établissement afin de satisfaire ses nombreux amis et le public en général. Les vins les plus choisis, les liqueurs de toutes sortes, cigares etc., s'y trouvent réunis. Qu'on s'en convaleurc.

Hotel Orleans No 20 rue St.-Pierre BASSE-VILLE

Recommandé ouvert et tenue par M. P. LAPIERRE

Le public pourra voir lui-même toute l'élégance que M. P. LAPIERRE a déployé dans son nouvel établissement afin de satisfaire ses nombreux amis et le public en général. Les vins les plus choisis, les liqueurs de toutes sortes, cigares etc., s'y trouvent réunis. Qu'on s'en convaleurc.

Le public pourra voir lui-même toute l'élégance que M. P. LAPIERRE a déployé dans son nouvel établissement afin de satisfaire ses nombreux amis et le public en général. Les vins les plus choisis, les liqueurs de toutes sortes, cigares etc., s'y trouvent réunis. Qu'on s'en convaleurc.

Le public pourra voir lui-même toute l'élégance que M. P. LAPIERRE a déployé dans son nouvel établissement afin de satisfaire ses nombreux amis et le public en général. Les vins les plus choisis, les liqueurs de toutes sortes, cigares etc., s'y trouvent réunis. Qu'on s'en convaleurc.

Le public pourra voir lui-même toute l'élégance que M. P. LAPIERRE a déployé dans son nouvel établissement afin de satisfaire ses nombreux amis et le public en général. Les vins les plus choisis, les liqueurs de toutes sortes, cigares etc., s'y trouvent réunis. Qu'on s'en convaleurc.

AVENDRE

A ST-LOUIS DU HA! HA! comté de Témiscouata Trois bonnes TERRES nouvelles

qui forment 93 arpents de largeur sur 30 arpents de profondeur, avec habitées et dépendances. Ces terres sont situées en trois rangs différents. L'un est traversé par le chemin de fer de Fraserville à Woodstock. Les deux autres sont à proximité de ce chemin de fer. Recolte des trois terres cette année (5000) cinq mille boîtes de foin. A vendre à de bonnes conditions.

S'adresser à ARSENE DUBE, St-Louis du Ha! Ha! Témiscouata

Amyot, Pelletier & Fontaine AVOCATS

No. 111, Cote de la Montagne Basse-Ville, Q. G. AMYOT, PELLETIER, L. L. M. LA FONTAINE, L. D.



CHEMIN DE FER LE QUEBEC CENTRAL

Ligne de Québec, Boston, New-York et des Montagnes Blanches

La seule ligne ayant sur tous son parcours des chars palais et des chars dorciors ans transbordement entre Québec et Springfield

La route la plus directe et la meilleure pour Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre via Sherbrooke et le lac Memphrémagog

Le et après LUNDI 6 JUIN 1887, les trains partiront de Québec: 2 h. 15 p. m., de Lévis à 2 h. 45 p. m. rive à la Jonction de la Beauce à 4 p. m.; arrive à Sherbrooke à 8 h. 40 p. m.; à New-York à 2 h. 30 p. m. v. à Boston à 8 h. 30 a. m.; arrive à New-York à 11 h. 45 a. m.

Les chars palais et chars dorciors Monarque avec buffet circuleront jusqu'à Springfield sans ordent.

MIXTE—Part de Québec par le bateau-passeur à 2 h. 30 p. m.; de Lévis à 3 h. 00 p. m.; arrive à la Jonction de la Beauce à 5 h. 45 p. m.; arrive à St-François à 7 h. 45 p. m.

Les trains arrivent à Québec: Express—Part de New-York à 4 h. 30 p. m.; de Boston à 7 h. p. m.; de Newport à 6 h. a. m., arrive à Lévis à 2 h. 20 p. m., et à Québec par le bateau-passeur à 2 h. 30 p. m.

Chars palais et chars dorciors Monarque avec buffet de New-York à Québec sans transbordement.

MIXTE—Part de St-François à 6 h. a. m.; de la Jonction de la Beauce à 7 h. 55 a. m.; arrive à Lévis à 11 h. 15 a. m., et à Québec par le bateau-passeur à 11 h. 30 a. m.

Trains rapides, pas de défil, beaux paysages et rattachement certain.

Les mailles et express de New-York et de Boston circulent directement sur cette ligne. Le bagage est étiqueté entre tous les endroits. Pour billets et autres informations, s'adresser au bureau général des billets, en face de l'Hôtel Saint Louis.

Des billets d'excursion le samedi pour toutes les stations locales et pour Newport (Vt.), valide pour aller le dimanche et retour le lundi suivant, seront émis pendant la saison d'été, au prix de billets d'excursion aller et retour.

JAS R. WOODWARD Gérant-général. Québec, 19 Sept 1887.

LIGNE DE STE-ANNE "BROTHERS"

Le et après le 19 mai le vapeur "BROTHERS" voyageur comme suit: Il laissera Québec tous les dimanches lundis, mercredis, jeudis et vendredis à 6 a. m.

Au retour le VAPEUR laissera Ste-Anne vers 3 h. p. m. Les mardis et samedis le vapeur laissera Québec dans le courant de la journée et suivant la marée. Le retour aura lieu le soir.

Toutes occasions religieuses et civiles qui voudraient organiser un pèlerinage pourront engager ce vapeur à des conditions avantageuses en s'adressant au capitaine du vapeur.

ELZEAR FORTIER, CAPITAL

OUVERTURE DE CLASSE Academie Commerciale DE ST-ROCH

Les classes de cette institution s'ouvriront JEUDI le 1er SEPTEMBRE prochain à 9 h. du matin. Les Français, l'Anglais, le Calcul dans toutes ses parties, la Tenue des Livres, en un mot toutes les branches commerciales y seront enseignées d'une manière pratique. Mieux assuré un local spacieux, je pourrai donner aux élèves tout le confort possible. Un professeur d'anglais, ne parlant pas un mot de français sera chargé de l'enseignement de cette langue.

Si je reçois un encouragement satisfaisant, mon école se transformera en un collège commercial sous la direction de trois professeurs distingués avec une classe préparatoire de latin. Une heure d'étude sera donnée tous les jours après la classe. Pour plus amples informations s'adresser à mon domicile.

No 86 Rue St-François On est prié de se présenter le 1er et le 2 pour l'inscription des élèves.

Jules Cloutier, PROFESSEUR

JAS. F. BELLEAU, AGENT GENERAL D'ASSURANCES

Edifice de la Banque Union, No. 56 RUE ST PIERRE QUEBEC.

ASSURANCE contre le Feu LANGARHIERE D'ANGLETERRE capital: \$2,000,000 francs. GUARDIAN D'ANGLÈRES, capital \$2,500,000 francs.

ASSURANCE sur la vie et contre les accidents ORTIER du Canada, capital: \$1,185,000 francs. Directeur: Hy. Lyman, Esq., président; Andrew Allan, Esq., Vice-Président; Robert Anderson, Vice-Président; Merchants' Bank of Montreal, Esq., Secrétaire; Arthur Prévost, Esq., Directeur "Banque du Peuple"; J. B. Rolland, C. D. Proctor, Hugh M. Allan, Esq.

Quebec, 19 Janvier 1886

T! T! T!

UNE VISITE AU MAGASIN DE THE

LE SEUL DE CE GENRE A QUEBEC

Grande importation de THE par la maison

J. B. ROUSSEAU

CET IMPORTANT ETABLISSEMENT le seul de ce genre à Québec vient de recevoir un lot de 2000 paquets de thé: boîtes de 5 et de 10 lbs, importé spécialement pour le besoin des familles choisies avec beaucoup de soin.

BOITES de 5 lbs valant 50 cts pour 40 cts la livre

Qu'on se dise et qu'on ne manque pas une belle occasion de faire une provision de THE à VINGT POUR CENT DE REDUCTION

J. B. ROUSSEAU 240, RUE ST-JOSEPH—206, RUE ET FAUBOURG ST-JEAN Succursale Cote des Marchands Lévis

MAGASIN DE 7c. ET UNE PIASTRE EN FEU

GRANDE OUVERTURE SAMEDI LE 20 COURANT

Grande Reduction de 75 pour cent sur tous les effets endommagés

Feu, l'Eau et la Fumée

NOUS INVITONS LES DAMES ET LES MESSIEURS A ALLER VOIR CETTE GRANDE REDUCTION et acheter les effets presque pour rien.

209 Albums de toutes sortes, voitures d'enfant, vases, sets de bureau, jouets, Pots à Tabac, argenterie ferblanterie etc., etc.

AUSSI:—250 mille cigares légèrement endommagés par la fumée.

N'oubliez pas l'adresse 242, RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH Au Magasin de 7c. et une Piastre

CHARBON! CHARBON!

SA SEULE MAISON CANADIENNE QUI VEND LE CHARBON A SON PROPRE COMPTE PARCEQU'ELLE L'IMPORTE ELLE-MEME DES MINES AMERICAINES

Cette MAISON a déjà reçu plusieurs barges de ce charbon depuis le printemps et en reçoit toutes les semaines. Tout le charbon importé par elle est du charbon fin et non du charbon qui a été exposé aux intempéries depuis une ou deux années, ce qui fait une énorme différence pour le dur.

Tous les charbons vendus par elle viennent des mines par barges et non par voiliers ce qui fait que le charbon est beaucoup plus net.

Tout en remerciant le public en général pour l'encouragement qu'il nous a donné par le passé, nous espérons qu'il voudra bien nous continuer ce même encouragement à l'avenir.

LES PRIX SONT LES PLUS BAS P. Gingras & Cie

170, Rue St-Pierre et 194 rue St-Paul.

J. B. Belanger & Cie., MARCHANDS DE QUINCAILLERIES

264 1/2 RUE ST-JOSEPH

MM. BELANGER & Cie., ont l'honneur d'inviter leurs amis et le public en général qu'ils viennent de recevoir un envoi des plus considérables d'huiles, de vernis et de peintures de 1ère qualité qu'ils ont eu la fortune d'acheter à un rabais extraordinaire.

MM. BELANGER & Cie., tiennent un grand assortiment de quincailleries en général et spécialement de ferrures de maisons, tel que: Serrures, Clefs, Fenêtres, Glacettes de toute grandeur et de toute espèce, piquets, pelles, fourches.

Aussi: les outils dépendant de cette ligne pour tous les corps de métiers. Nous invitons donc les ouvriers et le public en général à rendre une visite à leur établissement.

On pourra y faire l'achat de lin à un prix exceptionnellement bas. Prix défiant toute compétition. 31 août—3 ms

LE PIANO R. S. Williams & Son

Sa position prédominante est due au SON PUR ET RICHE qui le classe en tête de tout instrument, aux matériaux employés dans sa construction et aux soins dans tous les détails que nécessitent la construction d'un piano de première classe.

Ci-suit une lettre de Sir Charles Tupper Exposition Coloniale et de l'Inde 1886 Section Canadienne, South Kensington Londres S. W. 16 Dec. 1886.

MON CHER MONSIEUR, En réponse à votre lettre du 2r courant, je vous informe avec beaucoup de plaisir que le piano que j'ai acheté de votre EXHIBIT, à l'Exposition Coloniale et Indienne m'a donné entière satisfaction.

Croyez-moi, mon cher Monsieur, Votre sincère... CHARLES TUPPER Haut commissaire pour le Canada. A. R. S. WILLIAMS Esq. Toronto, Ont.

Ces célèbres pianos sont en vente à Québec seulement chez BERNARD & ALLAIRE 77-79, Rue St-Jean, N.-V., Québec

ST-SAUVEUR;

AUX FAMILLES! J. E. Rousseau, COIN DES RUES—Dorchester et du Roi

EMBOUTEILLEUR DE L'excellente bière et porter Ekers

—ET DE— Milwaukee Lager

A L'HONNEUR D'INFORMER LES FAMILLES, qu'il est prêt à leur livrer ces produits supérieurs à domicile, bouchés avec des bouchons brevetés qu'il a importés d'Allemagne à raison de

Une piastre la douzaine

Il est d'autant plus à même de

SOMMAIRE DES ANNONCES

Académie de Musique - Harry Lindley & Co.
T. T. - J. E. Desnoes.
Vente à l'encan de livres rares et précieux - Oct.
Lemieux & Co.
Magasin de chaussures - Dame Yve Jos Cote;

LA "JUSTICE"

QUEBEC, 19 SEPTEMBRE 1887.

Quand l'iniquité aura couvert toute la terre, si la justice a pu se cacher à l'ombre d'un brin d'herbe, c'est assez pour qu'elle grandisse et parfume les trois modes.

AU LAC ST. JEAN

Ex (1) : la presse associée

(Suite)

Dimanche 2ème jour.

De Roberval à St Prime ou nous devions aller la messe et nous étions invités à dîner on compte 9 milles; j'ai pu près la même distance séparer St Prime de St-Félicien, lieu fixé pour le lunch du soir et pour terme de notre voyage. A l'heure voulue, grâce à la générosité des citoyens de St Prime nous avions à notre disposition autant de voitures qu'il en fallait. Avant notre départ nous visitâmes le couvent des Ursulines, bâtie déjà vaste qu'on est en frais d'agrandir par une magnifique aile en pierre en attendant qu'on la remplace complètement par les nouvelles constructions dont cette aile ne forme qu'une partie.

Le chemin qui conduit de Roberval à St-Félicien est une ligne strictement droite sur un terrain absolument plat. Les terres qu'il traverse sont très belles, d'autant plus belles qu'on approche davantage de la tête du lac, où se trouve le terrain le plus fertile de toute la partie sud.

L'église de St Prime, construite sur une légère élévation domine tous les environs et le lac lui-même. Elle est d'assez humble apparence, ce qui ne nous a pas empêchés d'y entendre dévotement la grand'messe, chantée à 11 hrs, et à laquelle nos amis ont fait les frais de la partie musicale.

Après la messe toute la paroisse se réunissait devant le presbytère. On eut dit une véritable assemblée politique. Grâce à Dieu il n'était pas question de cela. Le but de ces braves gens est infiniment plus pacifique. On veut simplement nous souhaiter la bienvenue, devoir dont s'est acquitté à merveille M. le maire de la paroisse dans une adresse des mieux tournées.

L'hon. M. de Labrière, M. l'abbé Provancher et M. Chapais répondirent, non sans éloquence puisque les auditeurs en demandaient encore; mais, de leur côté, nos estomacs, mis en appétit par l'heure et la route, demandaient des mets plus nutritifs, et nous nous dirigeâmes vers la salle où le dîner nous attendait. S'il est vrai que la table faisait honneur aux citoyens de St-Prime, il faut avouer que nous avons fait honneur à la table; ceci ne nous a pas empêchés de trouver de temps à autre un moment de répit pour jeter un coup d'œil aux jolies femmes qui nous servaient.

St-Prime possède une fromagerie que dirige M. Fortin. Le gouvernement a alloué à cette entreprise un subside de \$2000. Nous l'avons visitée. Ceux des excursionnistes qui se piquent de science agricole, comme MM. Proulx et Chapais, ont fait les plus grands éloges. C'est la seule fromagerie en activité dans toute la vallée du lac St-Jean.

La même réception que nous avions eue à St-Prime nous attendait à Saint-Félicien. A notre arrivée il y eut salut du St-Sacrement à l'église, puis adresse présentée par M. le maire Roy, réponses par un grand nombre de nos confrères et enfin, comme couronnement accoutumé, souper de gala au presbytère.

L'église de St-Félicien n'est pas construite sur les bords du lac. Mais si elle ne jouit pas du lac elle a sa rivière. L'Assinipouchouan, dont l'Europe fera un grand fleuve, se jette dans le lac St-Jean à quelque demi-mille plus bas que le village St-Félicien. Avec la Mistassini elle forme comme deux cornes à la tête du lac. Vers le nord la colonisation ne va pas plus loin que la rivière Mistassini mais elle s'étend très loin vers le nord-ouest.

C'est dans cette direction que l'on trouve les townships de Normandin, d'Albanel, de Demoule, etc. De toutes les terres ouvertes jusqu'ici, les plus riches se trouvent dans ces townships. On assure pourtant que ce n'est pas encore là la véritable Californie du Saguenay. Grâce aux renseignements de plusieurs habitants du Lac St-Jean qui ont eu occasion de visiter la rive nord, grâce surtout à M. Geo. Durembay, arpenteur, qui a exploré toute cette contrée et qui y a spécialement arpenté deux townships coté, je me trouve, mon cher Rédacteur, en mesure de faire connaître aux lecteurs de la Justice des détails qui m'ont paru intéressants sur toute cette contrée encore inhabitée.

Il y a là, paraît-il, une étendue de terrain d'une vingtaine de lieues de long sur une largeur au moins égale. - Ce lopin de terre serait borné à l'ouest par la rivière Mistassini, par le lac St-Jean au sud, puis descendrait 18 milles plus bas que la décharge, jusqu'au township Taché, et vers le nord ne s'arrêterait

qu'à des montagnes qui se trouvent à une distance de 20 ou 25 lieues du lac. Cela ferait une contrée de quelque 3600 milles carrés d'une terre absolument plane et fertile et la plus fertile peut-être de toute notre province; de la place à établir 50 paroisses. Les parties qui ne sont pas déjà en prairie (car il y a des prairies naturelles de plusieurs milles carrés) sont couvertes des espèces de bois qui dénotent la plus grande fertilité. On y trouve le bouleau, le merisier, l'épinette, le sapin blanc, et même l'ébène en grande quantité, bois qui ne se voit pas sur la rive sud du lac. Ces arbres sont espacés et demeurément gros et grands. Au travers et à leur pied croissent les aulnes, le coudrier, les gaultheries etc. Quant au bois de commerce il n'en reste plus. Il a été détruit, disons le mot, pillé depuis des années bien que ces endroits ne soient pas licenciés comme limites. C'est-à-dire qu'on a volé le gouvernement et le pays pour bion des milliers de piastres. Mais revenons au sol. Le caillou y est introuvable et il est si uniformément plat qu'à une distance de 20 milles on aperçoit encore le lac.

Tout cet immense territoire est arrosé de nombreuses rivières, entr'autres la Mistassini, la Peribonka, Grande et Petite, la rivière à Moreau, la rivière à la pipe etc.

La Mistassini et la Grande Peribonka n'ont pas moins d'un mille de largeur, aussi larges que le fleuve St-Laurent entre Québec et Lévis. Elles sont navigables pour un steamboat jusqu'à 16 milles de leurs embouchures, de plus on pourrait construire des quais à l'entrée de toutes ces rivières, avantage refusé aux rives du lac qui sont trop plates. Pour que le lac lui-même devint facilement navigable il faudrait le creuser à différents endroits et poser des boués sur certains écueils périlleux. On réclame aussi comme une grande amélioration publique l'élargissement de la grande décharge et la destruction des pelles que les MM. Price ont fait construire sur la petite décharge, amélioration qui aurait pour effet de prévenir la trop grande crue des eaux le printemps.

En entendant parler de la merveilleuse contrée qui s'étend au Nord du lac St-Jean, je me rappelais le projet du R. P. Lacasse qui voulait faire au chemin de fer le tour du lac pour de là descendre à Chicoutimi et Tadoussac. Pour le moment ce qu'il y a de certain c'est que le plus grand service que l'on pourrait rendre à la colonisation serait de pousser la voie ferrée au milieu de la forêt dans le grand nord dont j'ai parlé; ou au moins d'établir un bateau à vapeur qui ferait le service entre le point d'arrivée des chars sur la rive sud jusqu'à la rive nord. Ce serait ouvrir à la culture une immense contrée qui ne compte pas encore un habitant et qui sera difficilement colonisée sans cela. Ce serait aussi suivre l'exemple des pratiques américaines qui comprennent aujourd'hui que le meilleur moyen d'envoyer des colons dans la forêt, c'est de les envoyer en chemins de fer, sans attendre pour leur en donner un que le plus grand nombre se soient ruinés ou découragés.

D'ailleurs qu'on n'aille pas croire que notre province n'a pas besoin de ces terrains là. Au contraire. Il reste peu de bonne terres à concéder depuis Chicoutimi jusqu'à la tête du lac St-Jean. Et quant à la partie qui sépare les derniers établissements sur le côté sud des Laurentides du lac Bouchette, il n'y faut évidemment pas songer. C'est une contrée montagneuse et à peu près stérile, sauf peut-être un certain lopin de terre situé à 2 ou 3 milles du lac Bouchette.

Le gouvernement devra donc songer bientôt à tout ce beau pays dont l'arpentage et même l'exploration sont loin d'être terminés.

Ce sont là des trésors qu'il ne faut pas laisser enfouis.

Et tandis que nous en sommes à donner des conseils à nos gouvernants, nous leur demanderons s'ils ne croiraient pas utile au comté de Chicoutimi et Saguenay d'être divisés en deux. Un comté qui s'étend sur une longueur de 200 lieues, qui possédait une population de 30,000 âmes en 1881, laquelle s'est beaucoup accrue depuis, qui de plus a des intérêts multiples et même opposés, un tel comté ne peut évidemment pas être bien représenté par un seul député.

Mais je m'aperçois que je vais tomber dans la manie des journalistes, orateurs et autres qui s'occupent de colonisation. On va me dire que je suis trop long. Je m'arrête d'autant plus volontiers qu'il est sept heures et que nous devons retourner à Roberval ce soir.

Cet espace de six lieues a été franchi en moins de deux heures. Les petits chevaux canadiens du lac St-Jean sont des prodiges de rapidité. Un de nos amis nous en donnerait des nouvelles, lui qui a laissé dans un fossé, la moitié de sa voiture, plusieurs morceaux de sa peau et son chapeau tout entier. Malgré tant de malheur accumulés sur sa tête - désormais nul - il a cependant pu s'amuser tout comme les autres chez M. Donohue où nous avons dansé jusqu'à trois heures du matin.

Il est bon d'ajouter que la danse a commencé un peu tard, vu que nous attendions le départ de M. le Curé.

M. Donohue, son beau-frère, M. Latour et Mme Donohue, qui avaient, pour ainsi dire, été l'âme d'organisation d'une bonne partie des réceptions qui nous ont été faites, se sont occupés de nous les

nous ont procuré une soirée qui occupe une large place dans nos souvenirs du lac St-Jean.

(A continuer).

RESUME DES DEPECHEES

AFFAIRES D'IRLANDE

Dublin, 17.-M. Mandeville qui est accusé d'avoir violé les dispositions de l'Acte des crimes en même temps qu'O'Brien, a été arrêté à Mitchelstown aujourd'hui.

Limerick, 17.-Le lord maire de Limerick et MM. Healy et Rickersgill, députés au parlement, ont porté la parole devant une assemblée politique aujourd'hui. Mille personnes étaient présentes.

Belfast, 17.-Un parti d'extrême gauche en passant à Greenacastle, ville près de Belfast, hier soir, est venu en conflit avec des parnellistes résidents de l'endroit. Trois hommes de police ayant essayé de mettre fin à l'émeute, ont été lapidés et repoussés.

Les autorités locales, incapables de rétablir l'ordre, ont demandé un renfort d'hommes de police ce qui leur a été envoyé. Avec leur secours, la paix fut vite rétablie. Il y a eu 10 arrestations faites.

Dublin, 18.-Comme la chose avait été annoncée, il y a eu une assemblée à Bandon aujourd'hui. Un reporter du gouvernement était présent et il n'a pas été molesté.

Les représentants des journaux La Constitution de Cork, et du Illustrated London News, ont été en butte à toute espèce de taquineries tant que les orateurs de l'extrême ne furent pas intervenus en leur faveur.

MM. Brunner et Hooper, député au parlement, ont adressé la parole à l'assemblée.

Dillon, dans une entrevue, a dit aujourd'hui qu'il était impossible de nier la gravité de l'agitation actuelle. Le district le plus agité est Galway-Sud ou un nouvel agent a été donné et qui cause de nouveaux troubles.

Les apparences pour l'hiver sont bien sombres.

Balfour, a dit Dillon, semble déterminé à faire mettre en prison tous les chefs politiques, et il ne serait pas surpris si dans un mois ou deux il était à échiffrer de l'étoque.

NOUVELLES D'ALLEMAGNE

La famille impériale à Stettin - L'empereur en bonne santé - Reue des troupes - Critique acerbe contre la France.

Berlin, 17.-L'empereur Guillaume, accompagné du prince et de la princesse Guillaume, du prince Frédéric, du prince Léopold et du général Von Moltke, ont quitté Stettin aujourd'hui après dîner.

Il sont arrivés à Berlin à neuf heures ce soir. Le séjour de l'empereur à Stettin a eu un immense succès.

Il est absolument faux qu'il se soit évanoui après le banquet de jeudi dernier. Sa santé a été excellente durant tout le temps de son séjour à Stettin. Il a été occupé du matin jusqu'au soir à assister à la revue des corps d'armée. La fatigue que cela lui a causée, il l'a très bien supportée.

Un incident assez remarquable lors de la revue a été de voir le général Von Moltke, à la tête d'un régiment, venir à cheval comme un jeune cavalier à la rencontre de l'empereur. L'empereur l'a chaleureusement félicité à la grande admiration des assistants.

Le retour du parti impérial à Berlin met fin à toutes les rumeurs que l'empereur devait avoir une entrevue avec le Czar. Certains journaux ont persisté à affirmer jusqu'aux derniers moments qu'une telle entrevue avait été décidée et arrêtée.

Les discours prononcés par le général Bréart et le député Cale, lors du banquet militaire à Toulouse, ont été l'objet d'une critique plus acrimonieuse que ceux faits à l'occasion de l'essai de mobilisation de l'armée en France. Ces critiques sont de moins en moins favorables aux troupes françaises.

Cette recrudescence de chauvinisme et le manifeste du comte de Paris ont produit une baisse à la bourse, mais n'ont pas été cause de trouble dans l'opinion publique.

La National Zeitung annonce qu'à la prochaine session du Reichstag il sera proposé un projet de loi pour fixer la durée du Reichstag de trois ans à cinq ans et de déclarer le budget tous les deux ans au lieu de tous les ans. Ces deux projets de lois sont d'anciens projets de Bismarck. Le gouvernement espère avoir une majorité des conservateurs et des libéraux nationaux pour faire adopter le premier de ces projets. Il n'est cependant pas certain de faire adopter le second.

LA CATASTROPHE DE MIDDLELAND

Londres, 17.-Trois nouveaux blessés ont succombé aujourd'hui.

FONDS DE SECOURS

Londres, 17.-Le fonds de secours pour les victimes de l'incendie du théâtre Exeter a produit une somme de \$55,000.

MINISTRE AMERICAIN

St-Petersbourg, 17.-Lothrop, ministre des Etats-Unis, est de retour à cette ville.

LE PRINCE GEORGE

Londres 17.-Le prince George, le second fils du roi de Grèce, servira durant trois années dans la marine royale anglaise.

VOYAGE AUTOUR DU MONDE

Londres 17.-Le prince philippe, fils aîné du comte de Paris, est sur le point de partir pour un voyage autour du monde. Il ira par voie de l'Inde, du Japon, de San-Francisco et de l'Amérique.

LA DIFFICULTE A SAMOA

Londres, 17.-Le Post, faisant des commentaires sur les troubles de Samoa, dit que la commission à Washington sera fort mal avisée si elle accepte la suggestion de l'Allemagne de garder Upolu et Apia qui renferme les meilleures terres et de les laisser à l'Angleterre et aux Etats-Unis qui Savunu et Tabvatu. Le même journal commente fortement la nomination d'un gouvernement indigène avec des aviseurs choisis au nom des grandes puissances et qui soient des hommes n'ayant aucun intérêt ou liaison dans les maisons faisant des affaires dans le pays.

LE CENTENAIRE DE L'INDEPENDANCE

Londres, 17.-Le Times, à propos de la célébration du centenaire de l'indépendance aux Etats-Unis, dit: "Cette fête a plus que le caractère d'un anniversaire ordinaire. Les Etats-Unis en sont arrivés à occuper une place des plus importantes parmi les nations de l'univers. Il est impossible d'assigner des limites à leur prospérité et à leurs progrès futurs. La constitution des Etats-Unis est un compromis qui tend autant que possible les intérêts de chaque Etat avec ceux de la nation entière."

FORTE GELÉE

Canajoharie, N. Y., 17.-Une forte gelée qui a eu lieu dans toute la vallée de Mohawk hier la nuit a détruit toute espèce de végétation.

LE GÉNÉRAL BOULANGER

Paris, 18.-Le général Boulanger, dans un discours hier à ses officiers, après la revue de Clermont, a dit qu'on devrait plus se livrer aux exercices d'offensive, qu'à se préparer à l'armée française. Voici la fin de son discours: "Nous avons aujourd'hui plus que jamais besoin des qualités de guerrier. Non, l'heure n'est pas encore venue pour le désarmement des peuples de l'Europe. Nous devons continuer l'œuvre que nous avons déjà commencée. Nous travaillons en effet pour la France."

EXPÉDITION STANLEY

Londres, 18.-Des avis reçus du Zanzibar disent que les courriers envoyés pour avertir Emin Bey qu'une expédition avait été envoyée à son secours sont de retour.

Il déclarent qu'ils se sont rendus jusqu'au lac Albert Nianza où ils ont rencontré Emin Bey venant d'une expédition à Unijoro. Emin Bey a été très surpris de l'approche de l'expédition et il a prévenu ses troupes qui occupaient des postes sur la rive Ouest du lac, que Stanley approchait. Ensuite il est allé à Wadelai pour y attendre l'arrivée de l'expédition.

Les courriers rapportent qu'il y a eu une bataille terrible entre le roi-Uganda et le peuple de Unijoro et que le roi a été défait.

Le pays entre le lac Nianza et le lac Mutanzige a été dévasté par les belligérants et il est difficile de le traverser.

LE CHOLÉRA EN ITALIE

Rome, 18.-Voici les bulletins du choléra pour aujourd'hui:

Catane..... 14 nouveaux cas 6 décès
Naples..... 46 " 16 "
Palermo..... 4 " 3 "
Messine..... 89 " 21 "

UN SURVIVANT

Victoria, C. B., 18.-Le capitaine Warren propriétaire de la goélette....., par le cutter Nush il est arrivé à Sitka un matelot, le seul survivant de la balenière Napoléon, qui fut perdue dans la Baltique, il y a deux ans.

Ce matelot raconte les souffrances terribles qu'il a endurées. Il dit que la goélette fut prise dans la glace et que l'équipage dut chercher refuge dans les chaloupes. Il est l'un des 18 hommes de l'équipage qui restèrent ainsi dans les glaces durant 30 jours.

Pendant ce temps ses 17 compagnons moururent de faim. Il fut recueilli par quelques Esquimaux et vint parmi eux jusqu'à ce qu'il fut pris à bord par le cutter.

LES CONDAMNÉS A MORT

Chicago, 17.-Des copies imprimées de la requête qui sera adressée au gouvernement Oglesby, pour lui demander la commutation de la sentence de mort envoyées dans toutes les parties du pays.

OR ET ESPECES

New-York, 17.-Les importations d'or dans le cours de la semaine dernière se sont élevées à la somme de \$0,853,641. Les exportations d'espèces se sont élevées à \$224,172.

MURTRE ET SUICIDE

Wilmington, 17.-Henry Riedel, dans un moment de basse morale, a tué à 1.30 h. a. m., aujourd'hui, sa femme et sa fille; puis ensuite il a tenté de se suicider. Il dit qu'il est heureux d'en finir avec la vie.

REGATTES INTERNATIONALES

New-York, 17.-Le résultat des régattes entre le Mohawter et le Mayflower a fait que les paris ont considérablement augmenté en faveur du Volvunter. Ils sont de 8 contre 5 comme devant gagner aux régattes internationales pour la coupe d'Amérique. Il a été fait aujourd'hui un pari de \$5,000 contre \$8,000 en faveur du Volvunter. On rencontre très peu de partisans de Thistle qui soient prêts à faire des paris en argent.

DECKS

Chicago, 17.-Mark Skinner, président de la commission sanitaire et qui a collecté et perçu \$500,000 pour les soldats malades ou blessés durant la guerre civile, est mort hier soir à l'âge de 76 ans, à Manchester, Vermont. Il légua à sa fille une somme de \$400,000.

Nothingham, N. H., 17.-L'hon. Joseph Celley, le plus vieux sénateur des Etats-Unis et l'un des vétérans de la guerre de 1812, est mort aujourd'hui, à l'âge de 96 ans.

LA FAMILLE EN ASIE-MINEURE

Boston, 17.-Le bureau américain des commissaires des missions étrangères a reçu des lettres lui indiquant dans quel état terrible de misère et de famine se trouve la population de la Plaine Cécilienne. Asie Mineure, Un grand nombre d'habitants meure de faim et les provisions sont complètement épuisées.

Les missionnaires de Adessa rapportent que depuis le mois d'août dernier 500 nouvelles familles ont été ajoutées à la liste de celle auxquelles il faut donner du pain pour les empêcher de mourir. Le bureau de secours a actuellement 1500 familles à faire vivre. Il faut un appel général à la charité publique.

NOUVELLE CATASTROPHE

Puerto, Col., 17.-Un terrible accident a eu lieu ce matin sur la voie ferrée Atlantique et Pacifique. Un train a passé à travers un pont. L'ingénieur a été tué et l'on dit que les blessés et les morts sont au nombre de 50. On attend de nouveaux détails.

NOUVEL INCENDIE A MONTRÉAL

Montréal, 18.-Les usines aux machines de Philippe Barrie, à Saint-Henri, ont été complètement consumées. Les pertes sont considérables et les assurances partielles.

VARIETES

LE CAROTTIER BEZEF

Il était une fois... - raconte ce soir-là le brigadier Malançois - un chasseur d'Arrière - qui était un carottier fini. Au reste, un beau gars, instruit et bien de chez lui, son père, riche paysan normand, avait fait engager pour avoir un fils officier.

Je le vois encore arriver au régiment, avec sa grosse tête blonde de poupon. Timide, ne buvant jamais, et ne voulant pas de ses bons de tabac; quand il parlait, c'était toujours, brigadier par-ci, brigadier par-là. Il m'avait embêté, quoi, cet animal-là!

Seulement, ses airs craintifs n'allaient pas au maréchal des logis Corbiveau. -Faut me dégourdir cet emporté de Ladoucette, qu'il me dit un jour. Et, crac! voilà qu'il lui flanque comme camarade de lit cette pratique de Duchambard.

Au bout d'un mois, le bleu, entièrement transformé, sacrait comme le capitaine Verdegry, fumait des brûle-gueule et tirait des bordées.

Va-t-en voir si viennent, les beaux galons! Toutes les semaines, le nom de Ladoucette revenait régulièrement à la décision pour des allongements de croupière. Attrape!

Pendant ce temps-là, le père Ladoucette recevait des épitres étonnantes, dictées par Duchambard, annonçant une nomination prochaine et se terminant naturellement par un appel de fonds.

Ladoucette fils avait ainsi tiré à Ladoucette père toutes les carottes réglementaires.

Il avait successivement perdu l'os à moelle pour graisser les armes, la clé du terrain de manoeuvres et le point de direction; il avait essaié la planche à guillemets, la gommelette du cheval Aucoax et le givot de la conversion, toutes choses très coûteuses à remplacer.

Le papa, très docile d'abord, rechignait de plus en plus et terminait maintenant ses réponses par cette phrase: "Tas la main trop maladroite, ça doit être ça qui t'empêche de passer brigadier."

Et Duchambard et Ladoucette se tourdaient en faisant danser les écus du bonhomme.

Le mardi-gras approchait, et les deux inséparables, qui avaient projeté la grande fête traditionnelle, faisaient admirablement leur métier depuis quelques jours, afin de pouvoir demander la permission de la nuit.

Seulement il fallait obtenir du vieux Normand "un peu de ce vil métal, de cette argent grâce à laquelle, disait Duchambard, deux simples chasseurs peuvent se procurer tous les agréments de la vie tout comme ces cuistres de mercantis."

-Nous allons procéder du simple au composé, lui dit Ladoucette, afin de ne pas effrayer mon père. Tu vas voir.

Et il écrivit: "Mon cher père. C'est à croire qu'on m'a jeté un sort! Je devais être nommé brigadier à la fin de la semaine, quand justement on m'envoie à la place chercher le mot d'ordre. Ce n'est pas le premier venu qu'on choisit pour de semblables missions. On voulait m'éprouver."

"Je revenais donc tout fier, lorsque mon cheval effrayé par je ne sais quoi s'emballa. Je me cramponne aux rênes, serant contre moi mon précieux mot d'ordre, ne voulant le lâcher à aucun prix."

Malheureusement mon cheval se dirige contre une lourde voiture. Le mot d'ordre ou la vie? Je laisse tomber le premier avec un pleur de rage, je galope encore, encore... j'arrête enfin mon cheval et je reviens. Je cherche, j'interroge. Hélas! le précieux mot d'ordre était tombé en des mains déloyales.

"Si j'avais eu seulement sur moi les 20 francs que cela coûte, j'aurais télégraphié au Domaine d'Alger et personne ne s'en fut aperçu. Mais où prendre ces 25 francs? J'avais bien pensé à emprunter cette petite somme de 35 francs à mon capitaine commandant; mais quelle opinion se fit-il faite d'un élève brigadier qui ne possédait même pas 40 pauvres petits francs."

Ne pas passer brigadier pour une misère de 50 francs, c'est du guignon! Si seulement je les avais dans 8 jours ces 60 francs j'aurais encore de l'espoir. Je compte donc sur toi, mon cher père, pour me tirer de là. Vite 80 francs et me voilà brigadier, c'est-à-dire au premier échelon de la grande hiérarchie. J'entrevois bientôt l'épaulette, la belle épaulette d'or que je ne puis décrocher si tu ne m'envoies pas, par le retour du courrier, cette modeste somme de 100 francs."

"Je me porte bien et t'embrasse. "Ton fils, qui sera bientôt le brigadier."

"LADOUCKETTE"

Huit jours après, les deux accoutylés lisaient tristement la réponse suivante du madré Normand: "Mon cher fils,

"Je met la main à la plume pour t'envoyer les 100 francs que tu as besoin afin de remplacer ce que tu as perdu."

"Il ne sera pas dit qu'un Ladoucette ne sera pas passé brigadier pour une bêtise de 80 francs. Dieu merci, nous avons core quelques-2-écus luisants au soleil et ça n'est point 60 francs qui nous mettront en affront. Tas besoin de 50 francs, j'allait pas t'égner, mon gars, et t'a bien fait de m'demandé ces 40 francs-là. J'ten ai déjà envoyé acé pour que je ne rechigne point pour 30 francs. T'auras tes galons: 20 francs c'est pour rien et la mère a dit tout d'aute: Faut l'y envoyé ses 10 francs au petit. Tu trouveras donc dans ma lettre le mandat de 5 francs que tu demandes."

"Achète un mot d'ordre, mon fieuf, et une conduite s'il te reste quelque chose. "Ton père pour la vie, "ISIDORE LADOUCKETTE."

-Akarki! s'écria Duchambard, juste de quoi manger un-n-harengsaur! Voistu, Ladoucette, les vieux s'ingrs seront encore plus malins que les jeunes. Et ce sera toujours ainsi.

Mais ça ne fait rien, mon vieux lapin, je te réponds que tu es bien le fils de ton père. FORARON.

Gendarmerie

M. Couette autrefois gardien de la paix à St-Sauveur, vient de remplacer le gendarme Flynn dans la gendarmerie locale.

AVIS

Dans l'affaire de L. POLYBORE GAGNON, Saint-André. Des soumissions seront reçues par le soumissionnaire jusqu'au 20 septembre courant pour l'achat de l'actif de cette succession, comprenant: fonds de commerce, livres de crédits, roturier, évalué à \$2,564.65. Conditions: argent comptant ou billet approuvé pour offre à terme. Le soumissionnaire n'engage pas à accepter la plus haute, ni aucune des soumissions. HENRY A. BEDARD, Curateur J. 10 fs. Québec, 12 septembre 1887.

Argent à Preter

\$10,000 A PRETER - PAR LA - SOCIETE DE PRETS ET PLACEMENTS DE QUEBEC. Sur propriétés, hypothèques et débiteures. La Société achète des hypothèques. Plusieurs propriétés à vendre. Conditions libérales. Pour informations s'adresser au bureau de la Société, 128 rue St-Pierre. BOBT. LAROQUE, Sec. Trésorier. F. KIROUAC, Président. 15 sept 1887.

ANNONCE

H. GAGNON & CIE

On vient de recevoir cinq cents pièces de Tweeds, venant des meilleurs fabriciens canadiens, patron choisis, prix variant depuis 80 cts. à \$1.00 la verge. Chez H. GAGNON & CIE.

Serges Françaises Serges Françaises Serges Ecosaises Serges Ecosaises. On vient de marquer trois mille verges de nouvelles Serges pour habillements complets et pour pardessus d'automne et d'hiver venant des meilleurs fabriciens, qualité extra, variant en prix de \$1.00 à \$1.50 la verge. Chez H. GAGNON & CIE.

Mille verges de Melton noir et de couleurs, pour pardessus d'automne, nuances nouvelles, variant en prix, suivant la qualité. Chez H. GAGNON & CIE.

Draps de Castor Draps de Castor Draps de Castor. Le grand avantage d'acheter des Draps de Castor chez H. GAGNON & CIE, c'est parce que ce sont des Draps pure laine, et qui se vendent au même prix que les Draps mélangés laine et coton. Les tailleurs disent qu'il n'y a rien d'aussi bon, comme les Draps de Castor. Chez H. GAGNON & CIE.

M. WILLIAM SAVARD, l'homme qui ne mange jamais d'huitres

Ce qui suit a paru dans notre dernière édition de samedi

Au moment de mettre sous presse nous recevons une dépêche de la Malbaie, nous annonçant la mort de Madame S. X. Cimon, épouse de feu S. X. Cimon, ex-député du comté de Charlevoix, aux Communes.

Aussi nous apprenons par une dépêche de Trois-Rivières, que la santé de M. Buteau Turcotte, loin de s'améliorer s'est beaucoup aggravée. Ce matin il est tombé dans le délire et ses amis entretiennent de fortes craintes sur son sort.

Depuis la semaine dernière la Gazette Officielle de Québec est imprimée par MM. Belleau & Marcotte, administrateurs de l'ÉLECTEUR et de LA JUSTICE.

En France.

L'événement politique de la semaine, en France, c'est un manifeste que le comte de Paris a adressé à son parti, pour l'empêcher de s'endormir et de s'abîmer dans le fait accompli de la république.

Les représentants du parti monarchiste sont une fois de plus avertis qu'ils n'ont pas encore à dénouer toute espérance et que le petit fils du dernier roi français est toujours là, attendant qu'il plaise au ciel ou au peuple de France de restaurer la royauté de droit divin, ou mieux encore pour un d'Orléans, la royauté dite de juillet et de la charte bâclée.

Ce nouveau document, que le prétendant au trône de Louis Philippe vient d'adresser au peuple de France, est un des mieux faits du genre, nous dit-on.

Nous ne savons pas si, en effet, les pièces du même genre qui l'ont précédé, avec assez peu d'effet, étaient de nature à moins en produire; mais ce que nous savons un peu mieux, c'est qu'il contient de grandes vérités, des vérités qu'on ne songe plus à suspecter, tout comme si elles étaient énoncées par M. de la Palisse.

C'est ainsi qu'il dit que personne en France ne doit prendre au sérieux l'éternité de la république décrétée par le congrès de Versailles, attendu qu'un congrès peut défaire ce qu'un autre congrès a fait.

C'est ainsi qu'il signale l'instabilité, tant de fois signalée hélas! — Au pouvoir exécutif isolant la France des autres puissances de l'Europe.

C'est ainsi qu'il trouve que sous la République que la Chambre commande sans contrôle, que les ministres sont dans la crainte perpétuelle que leurs efforts ne soient interrompus par un simple caprice parlementaire; qu'ils seraient libres de cette crainte le jour où ils ne seraient plus responsables à une chambre seulement, mais aux trois autorités revêtues du pouvoir législatif; le roi, le sénat, la chambre.

Tout cela, il y a bien du monde qui en convient; et les crises ministérielles qui se succèdent avec une régularité étonnante en France, sont merveilleusement faites pour faire comprendre aux gens qu'il y a du vice constitutionnel là-dessous.

Mais quand M. le comte de Paris après s'être lassé de peindre les maux politiques de la France actuelle se trouve ensuite, d'une façon qui serait très digne pour un débiteur de drogues mais très peu princière, — et montre à la foule l'éluxir d'un engagement réciproque consacrant le droit historique et l'ant, comme tous les contrats, les générations futures, la majorité du peuple ne comprend plus et ne convient de rien.

Le pays a beau savoir que le principe de la tradition avec sa merveilleuse souplesse peut s'adapter aux institutions modernes, ce n'est pas cela peut-être qui engagera le voteur à jeter son bulletin en faveur d'une royauté, qui veut bien s'appuyer sur le suffrage populaire, mais que le droit historique ne lie encore aux yeux de cette génération qu'à l'usurpation mal dissimulée de 1830, à la constitution fabriquée par une assemblée sans pouvoirs constituants, et à l'exil de Charles X.

Les manifestes ont le tort d'éveiller aussi de ces souvenirs-là.

Commission des Pêcheries

Nous aurons enfin un représentant à la commission internationale des pêcheries: c'est Sir John A. Macdonald. Ce n'est pas plus difficile que cela; il n'y a que lui, dit-on, qui puisse faire digne figure à côté de Mr Chamberlain dans cette brillante société de Washington.

Il est remarquable néanmoins comme notre vieux chef tory aime à s'envelopper de mystère dans tous ses grands projets et ses décisions. A-t-on assez langui pour trouver ce représentant du Canada?

C'est une temporisation qui n'a d'exemple cet été que celle qui nous prive d'un lieutenant gouverneur à Québec. Et nous savons que les anglais même, les journaux de Londres, ont manifesté grand étonnement à ce que le Canada ne fut pas plus préparé que cela au règlement d'une question qui l'intéresse si vivement.

Ils ne savaient pas, ces anglais, que Sir John A. Macdonald redéchassait, et que pour lui encore plus que pour tout autre la réflexion est d'or.

Au reste, si la nouvelle n'en est pas

anticipée, notre commissaire est bien nommé, — nous ne devons pas choisir puisqu'il n'y avait pas à choisir, — et nous aurons bientôt peut-être le vrai mot de ces attermolements dans les concessions que le Canada fera pour obtenir enfin le règlement de la question des pêcheries.

Comme tous les autres journaux, nous avons annoncé la mort de M. Brassard, député de Shefford. Nous sommes heureux d'annoncer que cette nouvelle est fautive. M. Brassard n'est pas mort, mais aux dernières nouvelles il était très faible. Les médecins ont peu d'espoir de le sauver.

Les succès des chevaux de race "Hambletonian-Morgan" à l'Exposition

Nous avons déjà renseigné nos lecteurs sur les chevaux de cette magnifique race, que notre excellent ami M. Georges Roy, de Beaumont, comté de Bellechasse a amenés en exhibit sur les terrains de l'Exposition.

Quatorze entrées ont été enregistrées au bureau du secrétaire de l'Exposition, et la lutte qui a été faite entre les chevaux de M. Kidd de Montréal, Camirand de Sherbrooke, Rinfret de Lotbinière et Roy de Beaumont a été des plus chaudes. Cependant les chevaux de M. Roy sont restés vainqueurs.

Il est bon de dire que M. G. Roy possède à Beaumont un Haras Royal le mieux entretenu, renfermant des chevaux de race de la plus grande valeur, et pour notre part nous n'avons pas été surpris d'apprendre les succès signalés de notre ami à l'Exposition.

Trois premiers prix ont été accordés par les juges. Le cheval Edward Hanlan a remporté le premier prix dans la classe pour l'usage général, c'est-à-dire que pour obtenir ce prix il fallait que le cheval fut reconnu comme possédant toutes les qualités d'un cheval de route, de carrosse et de trot. Ce qui en effet a été constaté.

Le fait est qu'en fait d'étalons ceux qui ont nom "Edward Hanlan" et "Allan boy," sont reconnus par l'excellence de leur race, comme les meilleurs reproducteurs.

M. Roy a exposé aussi des juments avec leurs poulains qui ont également remporté les premiers prix. Les connaisseurs nous sauront gré certainement de leur parler quelque peu de "Edward Hanlan" et "Allan boy."

L'étalon "Edward Hanlan" a sa généalogie, tous comme n'importe quel mortel.

Le père de "Edward Hanlan" est l'étalon Hambletonian "Henry B. Patchen, ci-devant "Ned Forest," maintenant la propriété de Asher Chamberlain, Eor., Stanstead, P. Q. Il trotta le 19 juillet 1869, sur la Fashion Course, Long Island, sous un record de 2.32. Plusieurs de ses poulains ont fait un record en dessous de 2.30, parmi eux: "Susy Parker," 2.25 1/4, "Kiki," 2.28 et "Litt e Gem," 2.30.

Son grand-père le célèbre étalon trotteur "Geo. M. Patchen," l'étalon le plus vite de son temps, ayant battu la fameuse "Flora Temple" dans une course de deux milles sur la Union Course, Long Island, le 12 juin 1860 trotta un mille en 2.21 et deux milles en 4.53, le temps le plus vite sur record alors.

Sa mère, une jument rouge foncé (bay) engendrée par "Black Morgan" du côté du cheval, et "Défiance" du côté de la jument, une jument forte, avec une grande énergie, action et style, qui faisait une course d'un mille en moins de trois minutes, avec deux personnes dans un buggy. Elevée à Derby, centre, Vermont, E.-U.

DESCRIPTION

"Edward Hanlan" est né en 1880, il est de couleur rouge foncé (bay), crin noir, 5 pieds 3 pouces de haut et pèse 1300 lbs. Il est construit très fort, une poitrine pleine et proéminente, des épaules profondes, des hanches parfaites, de bonnes cuisses, bon dos et bons reins, avec un corps corsé et des membres d'une grande force musculaire. Il a une belle tête et un beau cou, il a les yeux et l'air intelligents, se porte la tête et la queue hautes. C'est un cheval d'une grande énergie, ses mouvements indiquent clairement qu'il est d'une grande rapidité; il est doux, gentil, courageux et pas peureux. Ses poulains ont remporté les premiers prix à l'exhibition du Dominion, tenue à Sherbrooke en 1886.

Passons à la généalogie de "Allan Boy". Le père de "Allan Boy" est l'étalon Hambletonian de Joseph Dionne, Eor., Massachusetts, E.-U.

Son grand-père est l'étalon de M. Bourque, Eor., de Sorel, P. Q., aussi de race Hambletonian et un des meilleurs chevaux de cette race au Canada, qui a trotté sur un temps de 2.25 à 2.26. Sa mère vient de "Braithwaite Raymond".

Sa grand-mère vient du "Vieux Rosbury".

Ces deux chevaux de race "Cleveland Bay" ou plutôt mieux connus comme meilleurs chevaux anglais pour carrosses, furent importés par la Société d'Agriculture de Drummond, au prix de \$1,700.00 chacun.

DESCRIPTION

"Allan Boy" est né en 1883; il est de couleur rouge foncé (bay), crin noir, 5 pieds 3 pouces de haut, pèse 1150 lbs. Il est de forme parfaite et élégante, il possède les qualités d'un trotteur en même temps qu'il est d'une grande force comme cheval de chemin, ce qui le rend un des meilleurs chevaux pour la reproduction.

Nous félicitons sincèrement M. Georges Roy, des justes récompenses dues à son mérite comme éleveur de chevaux, et que des juges compétents lui ont décernés. Nous désirerions avoir plus de Canadiens, à l'esprit d'entreprise de M. Roy, nous en bénéficierions tous.

Nous conseillons fortement les reproducteurs de cette race, surtout les deux dont nous venons de faire mention.

Succès étonnant

C'est le devoir de tous ceux qui ont employé le Sirop Allemand de Bosche de faire connaître à leurs amis ses qualités étonnantes dans la guérison de la consommation, des frissons sévères, du cramp, de l'asthme, de la pneumonie et en fait de toutes les maladies de la gorge et des

poumons. Personne ne peut l'employer sans en employer un soulagement immédiat. Trois doses guérissent tous les cas et nous considérons le devoir de tous les pharmaciens de le recommander au pauvre consensitif mourant. Qu'ils essaient au moins une bouteille, car 80,000 douzaines de bouteilles ont été vendues l'an dernier et sans un traitement qui n'a pas réussi. Une médecine comme le Sirop Allemand ne peut être trop connue. Demandez-le à votre pharmacien. Bouteille d'échantillon à l'essai, vendue à 10 cents. Grandeur régulière 75 cents. Vendues par tous les pharmaciens et marchands des États-Unis et du Canada.

Nouvelles du Jour

A nos abonnés

Nos abonnés en dehors de la ville sont priés de consulter l'échéance de leur abonnement sur la petite bande d'adresse de notre journal et de vouloir régler au plus tôt s'ils sont retardataires. Autrement ils devront payer \$4 au lieu de \$3 par année.

L'ADMINISTRATION.

N. B. — L'échéance mentionnée sur l'adresse équivaut à un reçu de paiement.

Personnel

Une dépêche particulière de Londres annonce que Sir Charles Tupper doit s'embarquer mardi prochain pour le Canada.

Son excellence le Gouverneur-Général est attendu de Sherbrooke à Québec cet après-midi.

Les deux candidats à Charlevoix se sont rencontrés dimanche dernier à St Urbain.

Le révérend M. Marceux, vice-recteur de l'Université Laval, de Montréal, est parti hier soir pour Montréal.

M. le Dr Dumond, de Lewiston, Maine, était en cette ville hier.

Encan de livres ce soir

Il ne faut pas oublier que la vente à l'encan de livres rares et précieux aura lieu ce soir aux salles de MM. Oct. Lemieux & Cie, la vente commencera à 7 1/2 hrs. précises ce soir.

Ne pas confondre

Le nommé Louis Plante dont nous annonçons l'arrestation pour vol dans notre numéro de samedi n'est pas Louis Plante, hôtelier, rue Henderson.

Depute registraire

On parle de M. Chrysostome Langelet comme devant probablement succéder à son frère, feu J. Langelet, à la position de Député Régistraire de la province.

Retraite

La retraite des élèves du Séminaire de St. Hyacinthe, est commencée mercredi soir et se terminera dimanche. M. l'abbé Bruchésie en est le prédicateur.

Rumeur

Il est question d'un remaniement dans le personnel de la Cour du Banc de la Reine. Les honorables juges Monck et Tessier démissionneraient et seraient remplacés par M. Curran, M. P., et M. G. Bossé, C. R.

La rumeur veut aussi que le juge en chef Cross soit à la veille de prendre sa retraite.

Jour d'action de grace

Le gouvernement fédéral vient de florer jeudi le 17 novembre prochain comme jour d'actions de grâce.

Pour l'Europe

M. A. Davis, ancien surintendant du chemin de fer du Nord, qui est revenu il y a trois semaines de Paris, où il a vendu à des capitalistes français, au prix de \$150,000, un brevet d'invention qu'il avait obtenu pour chemin de fer élevé, est reparti jeudi à bord du Vancouver, sur réception d'un télégramme le mandant de nouveau à Paris, au sujet de la mise à exécution de son projet.

Course de yachts

Voici les entrées pour les courses de yachts qui ont lieu aujourd'hui:

Première classe

Hirondelle.....J. U. Gregory
Bernadette.....P. Landry
Guinevert.....S. Peters
Osprey.....J. O. Thom.
Enone.....H. H. Sharples

Seconde classe

Montzmais.....Morin et Potvin
Ripple.....S. M. Smith
Yolatho.....I. T. Green
Iris.....T. S. Hothrington
Enid.....A. H. Peters

Action

Les autorités provinciales ont pris parait-il une action contre le consul général d'Espagne, le comte Jose de Primo Real, pour avoir occupé pendant quatre ans l'ancien bureau du gouverneur sur la rue St Louis, et ne pas avoir payé de rentes. Le comte donne pour raison que cette propriété appartient au gouvernement fédéral et que d'ailleurs les cours n'ont aucune juridiction sur lui, étant le représentant de l'Espagne au Canada.

Cour du Recorder

Pas un délinquant ce matin à la cour du recorder.

Alarme

Samedi les pompiers ont été appelés vers midi au faubourg St Jean pour un feu de cheminée.

Saisie

Le garde chasse a saisi ce matin sur les différents marais de la ville, une certaine quantité de lièvres. Il ne faut pas oublier que la chasse aux lièvres n'est permise que du 1er novembre. Outre la saisie on s'expose à une amende de \$2.00.

Plaintes

On se plaint beaucoup de ce que la lumière électrique n'ait pas fait encore son apparition sur la rue Champlain.

Les passants et les occupants en cet endroit sont plongés dans les plus épaisses ténèbres tous les soirs. Hier soir deux voitures sont venues en collision et peu s'en est fallu qu'un accident grave arrivât. Encore une fois quand donc cette rue sera-t-elle éclairée convenablement?

Gare au loup !

Nous mettons en garde le public Canadien des différents centres des États-Unis contre certains colporteurs de livres intitulés: "La vie de Notre-Seigneur" et "La Bible Sainte," qu'ils vendent pour 20 c. et \$1.00 le volume. Ce sont des livres défendus par l'Église catholique: ils sont imprimés par la "American Bible Society," (Société Protestante) de New-York. Les Livres en question ont un caractère entre le couvert et la lère page, la dernière page de la circulaire est collée sur la page du titre, ce qui empêche de voir où l'ouvrage est imprimé.

Ces misérables colporteurs devront être chassés à coups de bâton de nos familles canadiennes.

Les journaux Canadiens français catholiques des États-Unis et du Canada sont priés de reproduire cet avis, afin d'empêcher ces colporteurs de mauvais livres de faire de nouvelles dupes parmi nos familles canadiennes.

Trouve coupable d'insanité

Dans le mois de juillet dernier, Marie Ross, de Caraquez, tua son enfant naturel, âgé de 15 mois, en lui enfouissant une cuillère dans le gosier. La malheureuse mère fut arrêtée et mise en prison. Son procès criminel a eu lieu à Bathurst la semaine dernière, devant son honneur le juge Tuck.

La malheureuse plaida non-coupable et M. A. Landry, avocat, conduisit la cause. A la demande de M. Landry, la cour consentit à choisir un jury de 12 personnes pour décider si au moment actuel, cette femme était saine d'esprit ou non.

Le jury a rendu un verdict d'insanité. Ceci mit fin au procès et la malheureuse sera bientôt placée dans un asile d'aliénés.

Job

Mardi, le 20 septembre, j'offrirai en vente 1161 verges de tapis à escalier à 7 1/2 cents.

THÉOPHILE BÉLAND,
166 rue St. Jean.

Job

Mardi, le 20 septembre, j'offrirai en vente 1161 verges de tapis à escalier à 7 1/2 cents.

THÉOPHILE BÉLAND,
166 rue St. Jean.

Au Labrador

Une grande tempête a passé sur le Labrador dernièrement, et huit navires de pêche ont fait naufrage. On confirme les nouvelles que la pêche a manqué, et déjà le gouvernement de Terre-Neuve est obligé de donner des rations de farine et de mélasse aux habitants de quelques localités.

Bénédiction d'un Couvent

Mardi prochain aura lieu à St. Charles de Bellechasse, la bénédiction du nouveau couvent de cette paroisse qui est sous la direction des Sœurs de la Charité.

La cérémonie qui sera des plus solennelles, sera présidée par Son Eminence le cardinal Taschereau.

Une bonne classe

M. James Rankin, de Easton Mass. célèbre inventeur et propriétaire de l'Incubateur Monark, est descendu ces jours derniers à la Batterie de l'Île aux Loups Marins, en compagnie du capitaine Bernier et de M. Arthur Toussaint propriétaire de l'Île. Les excursionnistes ont fait une magnifique classe; dans dix heures ils ont tué 193 canards noirs. Ils sont revenus enchantés de leur voyage, et disent que le gibier est en abondance en cet endroit.

Etude de la médecine

Jeudi prochain, à l'Université Laval, commenceront les examens des aspirants à l'étude de la médecine.

Joli cadeau

Madame Cléophas Mercier, de Québec, qui confectionne avec un remarquable talent des ouvrages en ciré, vient d'envoyer un cadeau au contre amiral Vignes et aux officiers des frégates françaises en ce moment en rade de Québec; un magnifique travail en ciré représentant un ancre reposant sur soie bouffée blanche dans un cadre en noyer.

Ce travail a paru à l'exposition où à part les éloges des connaisseurs a remporté des honneurs.

Le cadeau, qui a été remis aujourd'hui au contre amiral, était accompagné d'une lettre d'envoi aussi élégante de force que patriotique de sentiments. La valeur du cadeau est estimée à cinquante dollars.

L'idée est on ne peut plus gracieuse, et nous en félicitons cordialement madame Mercier.

Coup de fouet

La petite ville de Clinton (Illinois) vient d'être le théâtre d'un incident tragique qui a fait sensation dans la localité.

Depuis fort longtemps, M. Carroll, un accordeur de pianos demeurant dans les environs, avait pris l'habitude, quand il allait à Clinton, d'attacher son cheval et sa voiture devant la maison de Mme Berry. Celle-ci s'en était plainte à plusieurs reprises, mais l'accordeur de pianos restait sourd à toutes ses protestations.

Ces jours derniers Mme Berry, pendant l'absence de M. Carroll, s'est emparé du fouet de la voiture et s'est posté en embuscade en attendant le retour de l'accordeur. M. Carroll n'a pas tardé à paraître et Mme Berry l'a aussitôt assailli à coup de fouet. Après quelques instants de surprises, M. Carroll s'arracha son fouet des mains de Mme Berry et lui a rendu ses coups avec usure.

En un instant, tout le quartier était en émoi; mais finalement les deux combattants ont été arrêtés et condamnés en suite chacun à l'amende pour "conduite inconvenante sur la voie publique."

Accidents de voitures

Vers huit heures hier soir, le cocher Joseph Côté, de la station de voitures du marché Montcalm, conduisait deux pratiques, lorsqu'en passant vis-à-vis le magasin de machines à coudre de M. Turner, coin des rues St-Jean et Ste.-Angèle, l'essieu se rompit et l'uno des roues de la calèche alla donner dans la glace d'une des vitrines et la mit en pièces. Par bonheur, les trois hommes ne se firent aucun mal.

Un peu plus tard, le cheval de M. J. B. Z. Dubéau, qui il conduisait lui-même, a pris le mors aux dents sur la Place d'Armes et est descendu la rue du Fort à l'épouvante. En arrivant vis-à-vis le bureau de poste, la voiture a rencontré un obstacle et est restée là en pièces, l'animal emporté continuant sa course désordonnée.

M. Dubéau a été gravement contusionné.

né en tombant de voiture, et l'ami qui l'accompagnait s'en est tiré sans mal. Le cheval a été arrêté sur les Ramparts.

L'incendie de Sherbrooke

Un employé de M. Andrew Boa, cultivateur de St. Laurent, comté Jacques-Cartier, qui a éprouvé de grandes pertes dans l'incendie de l'exposition, raconte les choses de la manière suivante:

Il s'était rendu à Sherbrooke afin d'aider M. Boa, qui avait avec lui dix chevaux, neuf lui appartenant et un à M. Hugh Paton. Ils dormaient dans un bâtiment au centre de la grande ligne des écuries, quand ils furent réveillés vers 11 heures par le bruit des flammes et ils eurent à peine le temps de s'échapper, car le feu envahissait l'endroit où ils se trouvaient.

Presque toutes les écuries étaient en feu et le spectacle était terrifiant.

M. Boa et ses hommes firent les plus grands efforts pour sauver les animaux de prix, mais ils ne purent faire sortir qu'une jument, un poulain et le cheval de M. Paton. Plusieurs des hommes furent gravement brûlés.

Les pertes souffertes par M. Boa sont importantes. Tous ses animaux avaient eu des prix à l'exposition de Québec et quatre de ses étalons avaient obtenu les premiers prix le jour même de l'incendie.

Le comité permanent de l'exposition de Québec avait pris toutes les précautions possibles contre les incendies. Plusieurs hommes de la brigade du feu sont restés sur le terrain durant toute l'exposition afin d'être prêts au premier signal.

Douane

Le montant des droits perçus à la douane le 16 septembre est de \$3,159.42.

Maritimes

Samedi 17 septembre

Le steamer Sarmatien, capt. Richardson, parti de notre port le 8 courant est arrivé à Liverpool hier.

Le steamer Siberian, capt. Moore, est arrivé de Montréal hier, à 10 hrs., et a continué pour Glasgow.

Le steamer Miramichi, capt. Baquet, venant de Pictou, est arrivé hier matin dans notre port et après avoir laissé ses passagers et sa cargaison il a continué pour Montréal.

Le steamer Alcides, capt. Rollo, est arrivé de Montréal hier, et a continué pour Glasgow.

Le steamer Cholmley, est arrivé de Montréal hier matin, et a continué pour Pictou.

Le steamer Canopus, capt. Lochlead, venant de Liverpool est arrivé hier à 11 heures et a continué pour Montréal.

Le steamer Cacoua est sorti du dock hier, et a continué pour Montréal. L'administration du bureau Véritas vient de publier la liste des désastres maritimes arrivés durant le mois de juillet. Bâtiments à voiles perdus: Américain 11; Autrichiens 3; Anglais 24. Chinois 1; Danois 2. Français 6. Allemands 3. Italiens 2. Norvégiens 8. Portugais 1. Russes 1. Suédois 3. total 65. Steamers perdus: Américain 1. Brésiliens 2. Anglais 9. Français 2. total 14.

La barque Océan II, capt. Olsen venant de New-Castle est arrivée dans notre port hier après-midi à la remorque du Beaver.

Le steamer Océan King, capt. Denham est arrivé dans notre port hier après-midi et a amarré au quai des Commissaires. Il est reparti ce matin pour Montréal.

Le navire Superior, capt. Perkins parti de notre port est arrivé à Bristol après une traversée de vingt sept jours.

Le steamer West Cumberland est entré dans le dock Davie pour subir des réparations.

Nouvelles des Cantons de l'Est

On a commencé, lundi, l'instruction de la cause en invalidation de l'élection de M. Spencer, député du comté de Missisquoi. 25 témoins avaient été assignés pour le premier jour. Les libéraux du comté sont déjà certains que l'élection va être annulée, et M. McCorkill sera élu facilement.

Cigares d'exposition 1er prix

M. Geo. Gagnon, le propriétaire du magasin de 7 cts et une piastre a acheté tous les cigares plantation qui étaient exposés à l'exposition et les seuls qui ont obtenu le 1er prix.

M. Gagnon a aussi été nommé agent pour Québec.

Nous invitons Mrs les fumeurs et les Marchands en général à aller y faire un visite

Ce cigare se vend \$2.25 cts la boîte de 50 ou 5 cts. pièce.

Au magasin de 7 cts et une piastre 242 rue St-Joseph.

13 Sept. 5 fa. E. & J.

Meres de familles, lisez ceci:

Messieurs, Je viens encore vous demander de m'envoyer quelques bouteilles de votre excellente émulsion d'huile de foie de morue.

Elle a prouvé que ce remède est efficace dans tous les cas de maladies pulmonaires, et pour renforcer la constitution de nos petits enfants. Plusieurs d'entre eux venant au monde dans des conditions très faibles et dans un état de débilité générale, nous sommes arrivés à la conclusion que nous ne pouvons nous passer de l'émulsion Puttners dans notre maison. Nous n'avons aucun trouble à faire prendre le remède aux enfants, et le fait est que souvent ils le demandent eux-mêmes et crient parfois pour en avoir.

Madame L. E. SNOW,
Matrone de la Maison
des Enfants d'Halifax.

Halifax, N. E., 23 décembre 1886.

Ce remède est en vente chez tous les droguistes et pharmaciens de la Puisseance.

BROWN BROTHERS & Co,
Propriétaires,
Halifax N. E.

Bien encourage

M. Geo. Gagnon, ouvrira samedi un nouveau magasin de 7 c. et une piastre à son ancien poste, au No

Liste Officielle des prix decernés à l'Exposition Provinciale, Québec

Du 5 au 3 septembre 1887

CHEVAUX

PUR SANG ANGLAIS

10 Etalons de 4 ans et plus

1er prix, Louis Beauchamp, Montréal.

CHEVAUX DE ROUTE

10 Etalons de 4 ans et plus

1er prix, Fred. A. Camirand, Sherbrooke. 2e prix, C. C. Cleveland, Danville, P. Q. 3e prix, H. D. Moore, Moor's Station.

20 Etalons de 5 ans

1er prix, H. Swift, Québec. 2e prix, Geo. Broomer, Québec. 3e prix, C. C. Cleveland, Danville, P. Q.

30 Etalons de deux ans

1er prix, Ferdinand Delisle, Québec. 2e prix, Fred. A. Camirand, Sherbrooke. 3e prix, Elzéar Lafèche, Ste Anne de la Pérade.

40 Etalons de 1 an

1er prix, Fred. A. Camirand, Sherbrooke. 2e prix, Ned. O. Camirand, Sherbrooke. 3e prix, Arthur Lafrance, Stoke center.

50 Poulliche de 3 ans

1er prix, Fred. A. Camirand, Sherbrooke. 2e prix, Louis Durand, Saint Ambroise.

60 Poulliches de 2 ans

1er prix, Fred. A. Camirand, Sherbrooke. 2e prix, G. W. Fuller, Capleton. 3e, Henry Moss, Québec.

70 Poulliches de 1 an

1er prix, H. Swift, Québec. 2e prix, Geo. Broomer, Québec.

80 Jument Poulinière—pas moins de 15 mains, avec poulain

1er prix, George Roy, Québec. 2e prix, J. C. Chapais, St Denis. 3e prix, Henry Ross, St Ambroise.

90 Paire de Chevaux appareillés—15 mains et au-dessus

1er prix, Lévi R. Whitman, Knowlton.

CHEVAUX POUR USAGE GÉNÉRAL

10 Etalons de 4 ans et plus

1er prix, Geo. Roy, Québec. 2e prix, Dr C. J. Rinfret, M. P., Ste Croix. 3e prix, Wm Eglinton, Stoneham.

20 Etalons de 3 ans

1er prix, And. Somerville, Huntingdon. 2e prix, Lévis Toupin, Lacadie. 3e prix, Elzéar Sanfaçon, Charlebourg.

30 Etalons de 2 ans

1er prix, Daniel Beauceage, Lachevrotière. 2e prix, Olivier Demers, La Chaudière. 3e prix, Tréfié Gariépy, Lachevrotière.

40 Etalons de 1 an

1er prix, Joseph Dominique Guay, Chicoutimi.

50 Poulliches de 3 ans

1er prix, Gust. George Stuart, Ste Foye. 2ième prix, Fred. A. Camirand, Sherbrooke.

60 Poulliches de 2 ans

1er prix, Jos. Eloi Des Gagnés, Eboulements.

70 Poulliches de 1 an

1er prix, Geo. Kidd, snr., Petite Côte, Montréal. 2ième prix, Henry Moss, Ste Foye, Québec.

80 Jument poulinière,—avec poulain

1er prix, George Roy, Québec. 2ième prix, Hugh Brown, St Joachim. 3ième prix, C. Carleton ex-aequo, Stoneham. Do Geo. Kydd ex-aequo, Petite Côte, Montréal.

90 Paire de chevaux appareillés pour carrosse—15½ mains et au-dessus

1er prix, Gust. Geo. Stuart, Ste Foye, Québec.

100 Un seul cheval—Sous harnais 15½ mains et au-dessus

1er prix, Ch. Webb, Danville, P. Q. 2e prix, C. C. Cleveland, Danville, P. Q. 3e prix, F. N. Ritchie, Ste Anne de la Pérade.

110 Extras

1er prix, Ferd. A. Camirand, Sherbrooke. 2e prix, Siméon Poupert, St Isidore Laprairie.

CHEVAUX DE GROS TRAIT

10 Etalons de 4 ans et plus—1400 lbs et plus

1er prix, Jos. N. Laurin, Longue-Pointe, P. Q. 2e prix, Hormidas Normandin, St Philippe. 3e prix, Boa Bros, St Laurent, Montréal.

20 Etalons de 3 ans et plus—1200 lbs et plus

1er prix, Boa Bros, St Laurent, Montréal. 2e prix, David Baxter, North Georgetown. 3e prix, Achille Beaudry, Pointe aux Tremblay, Québec.

30 Etalons de 2 ans

1er prix, Boa Bros, St Laurent, Montréal. 2e prix, David Baxter, North Georgetown. 3e prix, Achille Beaudry, Pointe aux Tremblay, Québec.

40 Etalons de 1 an

1er prix, Boa Bros, St Laurent, Montréal.

50 Poulliches de 2 ans

1er prix, Alexandre Lefebvre, Saint Rémi. 60 Juments poulinières (1400 lbs) et poulains

1er prix, George Kydd, snr, Petite Côte, Montréal. 2e prix, Boa Bros, St Laurent, Montréal.

70 Paire de chevaux de gros traits sous harnais—au-dessus de 1400 lbs

1er prix, Geo. Kydd, snr, Petite Côte, Montréal.

CHEVAUX DE TRAIT LEGER

10 Etalons de 4 ans et plus—moins de 1400 lbs

1er prix, Arsène Denis, Saint Norbert, P. Q. 2e prix, Elie Langlois, Montréal. 3e prix, Pierre Brosseau, Laprairie.

20 Poulliche de 3 ans

1er prix, Sylvain Parent, Beauport. 30 Poulliches de 2 ans

1er prix, William Eglinton, Stoneham. 2e prix, Louis Jobin, St Augustin.

40 Poulliches de 1 an

3e prix, George Kydd, snr, Petite Côte, Montréal. 50 Juments poulinières au dessous de 1400 lbs, avec poulain

1er prix, Andrew Boa, St Laurent, Montréal. 1e prix Geo. Kydd, snr., Ex-aequo, Alfred Couture, Ex-aequo, St Augustin. 3e prix, Boa Bros, St Laurent, Montréal.

60 Paire de chevaux de traits attelés à la voiture, au-dessus de 1400 lbs

1er prix, Boa Bros, St Laurent, Montréal. 2e prix, W. A. Tozer, Québec. 3e prix, P. T. Légaré, St Sauveur, Québec.

CHEVAUX DE GROS TRAIT, PUR SANG, CLYDES ET SHIRES

10 Etalons de 4 ans et plus

1er prix, Pierre Beaudin, jr., St Urbain. 2e prix, James Henderson, Petite Côte, Montréal. 3e prix, Robert Ness, snr., Howick.

20 Etalons de 3 ans

1er prix, Alexandre Lefebvre, Saint Rémi. 2e prix, Ernest Brosseau, Laprairie. 3e prix, Robert Ness, jr., Howick.

30 Etalons de 2 ans

1er prix, Robert Ness, sur. Howick. 2e prix, Robert Ness, jr., Howick. 40 Etalons de 1 an

2e prix, Robert Ness, jr., Howick. 50 Poulliche de 3 ans

1er prix, Hugh Patton, Montréal. 60 Poulliches de 2 ans

1er prix, Robert Ness, jr., Howick. 70 Poulliches de 1 an

1er prix, Robert Ness, jr., Howick. 80 Juments poulinières—avec poulain

1er prix, George Kydd, jr., Petite Côte. 2e prix, Thos. Irving, Montréal. 3e prix, George Kydd, Petite Côte.

CHEVAUX PERCHERONS

10 Etalons de 4 ans et plus

1er prix, Basile Vannier, Sainte Martine. 3e prix, Société d'Agriculture No 2, Lotinière.

CHEVAUX CANADIENS

10 Etalons de 4 ans et plus

1er prix, Benjamin Cécire, Château-guay. 2e prix, Alexis Bouchard, N. D. de LaTerrière. 3e prix, Philippe Côté, Baie Saint Paul.

20 Poulliches de 3 ans

1er prix, Alfred Bouchard, Baie St Paul. 30 Juments poulinières avec poulain

1er prix, Ambroise Larivière, Saint Ours. 3e prix, Joseph Morency, Beaumont. 4e prix, Médéric Bouchard, Baie St Paul.

40 Etalons et leurs produits

1er prix, George Kydd, jr., Petite Côte. 2e prix, Geo. Roy, Québec. 3e prix, Fred. A. Camirand, Sherbrooke.

50 Prix spécial pour encourager l'élevage des Chevaux

1er prix, Geo. Kidd, jr., Petite Côte Montréal. 2e prix, George Roy, Québec. 3e prix, Boa Bros., St Laurent, Montréal.

CHEVAUX DE CHASSE ET DE SELLE—PETITS CHEVAUX—PONEYS

10 Chevaux de selle

1er prix, Samuel Fisher, Québec. 2e prix, W. J. Pratton, Maple Grove. 3e prix, La P. Hubert Turgeon, Beaumont.

20 Chevaux de Chasse

1er prix, B. J. Caglin, Montréal. 30 Chevaux de selle—meilleurs sauteurs

1er prix, B. J. Caglin, Montréal. 40 Poneys sous harnais—12 mains et au-dessus

1er prix, Charles Richardson, Québec. 2e prix, Charles Richardson, Québec. 3e prix, P. P. Hall, Québec.

50 Petite chevaux—12 à 14 mains

1er prix, F. A. Hall, Québec. 2e prix, J. E. Fortier, Québec.

60 Garçons à cheval

1er prix, W. A. Tozer, Québec.

ESPECE BOVINE

DURHAM

10 Mâles de 4 ans et plus

1er prix, Peter Young, Rockfield. 2e prix, John Michael, St Sylvestre (Ouest). 3e prix, W. H. Davidson, Libbytown.

20 Mâles de 3 ans

1er prix, J. S. Williams, Knowlton, P. Q.

30 Mâles de 2 ans

1er prix, S. Lake & Son, Eaton, P. Q. 2e prix, James Giffard, Danville, P. Q.

40 Mâles de 1 an

1er prix, J. S. Williams, Knowlton, P. Q. 2e prix, W. H. Davidson, Libbytown.

50 Mâles de 6 mois et plus

1er prix, John F. Learned, Cookshire. 2e prix, Peter Young, Rockfield, P. Q.

60 Mâles de moins de 6 mois

1er prix, John F. Learned, Cookshire. 2e prix, Peter Young, Rockfield, P. Q.

70 Femelles de 4 ans et plus

1er prix, James Mairs, Melbourne. 2e prix, John F. Learned, Cookshire. 3e prix, J. S. Williams, Knowlton, P. Q.

80 Femelles de 3 ans

1er prix, J. S. Williams, Knowlton, P. Q. 2e prix, Peter Young, Rockfield.

90 Femelles de 2 ans

1er prix, J. S. Williams, Knowlton, P. Q. 2e prix, Peter Young, Rockfield.

100 Génisses de 1 an

1er prix, J. S. Williams, Knowlton, P. Q. 2e prix, William Evans, Montréal. 3e prix, Peter Young, Rockfield.

110 Génisses de moins de 6 mois

1er prix, Peter Young, Rockfield. 120 Troupeau de Durhams

1er prix, J. S. Williams, Knowlton, P. Q. 2e prix, Peter Young, Rockfield.

HEREFORDS

10 Mâles de 4 ans et plus

1er prix, Ewe Judah, Hillhurst.

20 Mâles de 3 ans

1er prix, J. Walter Vernon, Walterville. 2e prix, R. H. Pope, Cookshire.

30 Mâles de 1 an

1er prix, J. Walter Vernon, Walterville. 2ième prix, Ewe Judah, Hillhurst, P. Q. 3ième prix, R. H. Pope, Cookshire.

40 Mâles de 6 mois et plus

1er prix, Ewe Judah, Hillhurst, P. Q. 50 Mâles de moins de 6 mois

1er prix, J. Walter Vernon, Walterville. 2e prix, Ewe Judah, Hillhurst, P. Q. 3e prix, R. H. Pope, Cookshire.

70 Femelles de 3 ans

1er prix, J. Walter Vernon, Walterville. 2e prix, R. H. Pope, Cookshire. 3e prix, Ewe Judah, Hillhurst, P. Q.

80 Génisses de 2 ans

1er prix, J. Walter Vernon, Walterville. 2e prix, R. H. Pope, Cookshire. 3e prix, Ewe Judah, Hillhurst, P. Q.

90 Génisses de 1 an

1er prix, J. Walter Vernon, Walterville. 2e prix, R. H. Pope, Cookshire. 3e prix, Ewe Judah, Hillhurst, P. Q.

40 Mâles de 1 an

1er prix, James Drummond, Petite Côte. 2e prix, Ths Irving, Montréal. 3e prix, Ecole d'Agriculture—Ste Anne de la Pocatière.

50 Mâles de 6 mois et plus

1er prix, Ths Irving, Montréal. 2e prix, Honoré Lortie, Québec. 3e prix, Joseph LeVasseur, Saint David.

60 Mâles de moins de 6 mois

1er prix, Ths Irving, Montréal. 2e prix, Henry Moss, Ste Foye, Qué. 3e prix, Ths Irving, Montréal.

70 Femelles de 4 ans et plus

1e prix, James Drummond, Petite Côte. 2e prix, Ths Irving, Montréal. 3e prix, Ths Irving, Montréal.

80 Femelles de 3 ans

1er prix, Ths Brown, Petite Côte. 2e prix, Ths Irving, Montréal. 3e prix, James Drummond, Petite Côte.

90 Génisse de 2 ans

1er prix, James Drummond, Petite Côte. 2e prix, Th. Irving, Montréal. 3e prix, Th. Brown, Petite Côte. Montréal.

100 Génisses de 1 an

1er prix, Th. Irving, Montréal. 2e prix, James Drummond, Petite Côte, Montréal. 3e Th. Brown, Petite Côte. Montréal.

110 Génisses de 6 mois et plus

1er prix, Th. Irving, Montréal. 2e prix, Th. Brown, Petite Côte. 3e prix, James Drummond, Petite Côte.

120 Génisses de moins de 6 mois

1er prix, Th. Irving, Montréal. 2e prix, Th. Brown, Petite Côte. 3e prix, James Drummond, Petite Côte.

130 Troupeau de Ayrshires

1er prix, James Drummond, Petite Côte. 2e prix, Th Irving, Montréal. 3e prix, Th Brown, Petite Côte.

140 Génisses de 6 mois et plus

1er prix, Th. Irving, Montréal. 2e prix, Th. Brown, Petite Côte. 3e prix, James Drummond, Petite Côte.

150 Troupeau de Polled Angus

1er prix, Th Irving, Montréal. 2e prix, Th Brown, Petite Côte. 3e prix, Th Brown, Petite Côte.

160 Mâles de 4 ans et plus

1er prix, R. H. Pope, Cookshire, P. Q. 20 Mâles de 2 ans

1er prix, J. F. Learned, Cookshire, P. Q. 30 Mâles de 6 mois et plus

1er prix, R. H. Pope, Cookshire, P. Q. 40 Femelles de 4 ans et plus

1er prix, R. H. Pope, Cookshire, P. Q. 50 Femelles de 3 ans

1er prix, R. H. Pope, Cookshire, P. Q. 60 Génisses de 2 ans

1er prix, R. H. Pope, Cookshire, P. Q. 70 Génisses de 1 an

1er prix, R. H. Pope, Cookshire, P. Q. 80 Génisses de 6 mois et plus

1er prix, R. H. Pope, Cookshire, P. Q. 90 Génisses de moins de 6 mois

1er prix, R. H. Pope, Cookshire, P. Q. 100 Troupeau de Polled Angus

1er prix, R. H. Pope, Cookshire, P. Q. 110 Troupeau de Jersey

1er prix, W. A. Reburn, Ste Anne de Bellevue.

CANADIENS

10 Mâles de 4 ans et plus

1er prix, J. Ernest Gaudet, St Jacques de l'Achigan. 20 Mâles de 3 ans

1er prix, J. I. Tarte & Frère, Rivière aux Pins. 2e prix, Médéric Bouchard, Baie St Paul.

30 Mâles de 2 ans

1er prix, A. M. Bourget, Roberval. 2e prix, P. N. Beaudet, Ptre, Baie St Paul. 3e prix, Ferdinand Lefrançois, Château-Richer.

40 Mâles de 1 an

1er prix, Alf. Bouchard, Baie St Paul. 2e prix, J. I. Tarte et frère, Rivière-aux-Pins. 3e prix, Médéric Bouchard, Baie St Paul.

50 Femelles de 4 ans et plus

1er prix, J. I. Tarte et frère, Rivière-aux-Pins. 2e prix, Ignace Plamondon ex-aequo St Raymond. Do P. N. Beaudet ptre, ex-aequo Baie St Paul. 3e prix, Gaudet et Mireault, St Jacques de l'Achigan.

60 Femelles de 3 ans

1er prix, J. I. Tarte et frère, Rivière-aux-Pins. 2e prix, Médéric Bouchard, Baie St Paul.

70 Génisses de 2 ans

1er prix, J. I. Tarte et frère, Rivière-aux-Pins. 2e prix, Ferdinand Lefrançois, Château-Richer. 3e prix, Gaudet et Mireault, St Jacques de l'Achigan.

80 Femelles de moins de 6 mois

1er prix, J. I. Tarte et frère, Rivière-aux-Pins. 2e prix, L. et Eug. Tarte, Rivière-aux-Pins. 90 Troupeaux de Canadiens

1er prix, J. I. Tarte & Frère, Rivière aux Pins. 2e prix, Gaudet & Mireault, St Jacques de l'Achigan. 3e prix, P. N. Beaudot, Ptre, Baie St Paul.

100 Mâles de 4 ans et plus

1er prix, F. N. Ritchie, Ste Anne de la Pérade. 20 Mâles de 3 ans

1er prix, F. N. Ritchie, Ste Anne de la Pérade. 30 Mâles de 2 ans

1er prix, F. N. Ritchie, Ste Anne de la Pérade. 40 Mâles de 6 mois et plus

1er prix, F. N. Ritchie, Ste Anne de la Pérade. 50 Mâles de moins de 6 mois

1er prix, F. N. Ritchie, Ste Anne de la Pérade. 60 Génisses de 2 ans

1er prix, F. N. Ritchie, Ste Anne de la Pérade. 70 Femelles de 4 ans et plus

1er prix, F. N. Ritchie, Ste Anne de la Pérade. 80 Génisses de 1 an

1er prix, F. N. Ritchie, Ste Anne de la Pérade. 90 Génisse de 6 mois et plus

1er prix, F. N. Ritchie, Ste Anne de la Pérade. 100 Troupeaux de Holstein

1er prix, F. N. Ritchie, Ste Anne de la Pérade. 110 Troupeaux de Jersey

1er prix, F. N. Ritchie, Ste Anne de la Pérade. 120 Troupeaux de Holstein

1er prix, F. N. Ritchie, Ste Anne de la Pérade. 130 Troupeaux de Jersey

1er prix, F. N. Ritchie, Ste Anne de la Pérade. 140 Troupeaux de Jersey

1er prix, F. N. Ritchie, Ste Anne de la Pérade. 150 Troupeaux de Jersey